

CHIARA LASTRAIOLI

CESR, Université F. Rabelais Tours

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ANTI-MACHIAVELISME
DANS LA PROPAGANDE ANONYME MANUSCRITE
AU TEMPS DES GUERRES DE RELIGION

Une version synthétique de ce texte a été prononcée le 31 octobre 2008 à l'occasion de la journée d'étude *Machiavel et les Guerres de religion*, sous la direction de Denis Crouzet et Philippe Desan, University of Chicago Center in Paris. Je tiens à remercier mes collègues Paul Gaudin et Alain Legros qui ont bien voulu relire cet article.

“Cinquecento Plurale”
www.nuovorinascimento.org/cinquecento/

immesso in rete il 17 dicembre 2009

Lorsque j'ai décidé de participer à ce projet sur *Machiavel et les guerres de religion*, je n'ai sans doute pas mesuré à sa juste valeur l'ampleur, mais également la portée et la variété des sources textuelles qui constituent le *corpus* de base d'une entreprise consacrée aux écrits de propagande. Ma première piste de recherche portait en effet sur « L'héritage de Machiavel dans la propagande au temps des guerres de religion » ; il s'agissait pour moi de faire le point sur un sujet débattu depuis des décennies par de nombreux chercheurs qui ont essentiellement travaillé sur des ouvrages imprimés à caractère politique et/ou juridique. Ce qui m'intéressait – et qui m'intéresse toujours – était de vérifier si les conclusions auxquelles mes prédécesseurs étaient parvenus étaient valables également pour la production pamphlétaire manuscrite. En effet, et sans vouloir dévoiler à l'avance les conclusions de cette enquête encore « en devenir », il apparaît d'ores et déjà clair que, pour ce qui concerne la présence de Machiavel et de l'anti-machiavélisme dans la production pamphlétaire manuscrite, plus que d'un héritage au sens propre du terme, il faudrait parler d'une *umbra* difficilement saisissable mais toujours présente, au moins à partir des années 1560. Comme nous le verrons par la suite, cela n'implique pas une présence réelle d'emprunts machiavéliens dans les pièces manuscrites, ni une connaissance préalable des ouvrages du secrétaire florentin, mais plutôt la référence à des caractères propres à une *lejenda negra*, façonnée tout au long de la deuxième moitié du XVI^e siècle, qui faisait de Machiavel l'inspirateur des abus et des machinations d'un pouvoir royal mis à mal par les troubles religieux.

*

* *

Plusieurs auteurs ont consacré des études à la réception de Machiavel en France, une réception qui, dans la production pamphlétaire, relève plutôt de l'essor d'un anti-machiavélisme souvent doublé d'un anti-italianisme foncier, que de la reprise – ou de la mise en question – de la pensée machiavélienne. À cet égard, Jean Balsamo et Cornel Zwierlein¹, mais également des auteurs anglo-saxons tels que

¹ Voir surtout Jean Balsamo, « Note sur Jacopo Corbinelli », *Bulletin de l'Association d'études sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 19, 1984, p. 48-54 ; *Id.*, *Les Rencontres des Muses. Italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI^e siècle*, Genève, Slatkine, 1992 ; *Id.*, « "Un livre écrit du doigt de Satan". La découverte de Machiavel et l'invention du Machiavélisme en

Donald R. Kelley ou Edmond M. Beame², ont tous observé une certaine rareté des références « pour » ou « contre » Machiavel avant la saint Barthélemy, tandis qu'après le massacre on assiste à une sorte d'institutionnalisation du motif anti-machiavélien. Tous ces auteurs, et bien d'autres encore, ont eu recours essentiellement à des sources imprimées, des textes parfois très divers de par leur contenu, leur forme argumentative, leurs enjeux politiques, ainsi qu'en raison des milieux de production et de circulation. Or il me semble que, tant pour les rares écrits qui ont divulgué les théories du Florentin en France, que pour les textes qui ont contribué à en dresser un portrait tout en négatif, il faudrait introduire des *distinguo* du moins pour ce qui concerne la portée réelle de ces ouvrages, leur diffusion et leur véritable impact sur les différents publics capables de les accueillir, et cela compte tenu du fait qu'il n'existe pas à cette époque – mais a-t-elle jamais existé ? – une opinion publique homogène au sens moderne du terme. J'ai toujours un mouvement de perplexité lorsqu'on établit une histoire du machiavélisme ou de l'anti-machiavélisme en juxtaposant de façon chronologique une série d'ouvrages hétérogènes qu'on ne pourrait reconduire à une unité argumentative qu'au prix d'une distorsion considérable de la réalité ; cela finit par uniformiser le contexte dans lequel ces textes ont été produits et ont circulé. Comment loger à la même enseigne, par exemple, les hommages élogieux de Marc-Antoine Muret, Rémy Belleau et Étienne Jodelle figurant à la fin de la traduction du *Prince* de Guillaume Cappel³ - des louanges vraisemblablement dictées par une exigence « promotionnelle » et éditoriale -, et les appréciations du juriste Charles de Moulin pour certains jugements du Florentin à l'égard de l'Église romaine présents dans *Les commentaires analytiques sur l'édit des petites dates*⁴? Comment associer les premières allusions anti-italiennes et anti-machiavéliennes d'un Ronsard, conçus dans une perspective à la fois anti-courtisane et anti-protestante, aux suggestions contemporaines anti-machiavéliennes de l'*Antitribonian* de Hotman⁵, dont la circulation reste presque confinée dans les cercles fermés des juristes de métier ? Que dire enfin du rappel constant, et pourtant on ne peut plus inop-

France au XVI^e siècle », dans *Le Pouvoir des livres à la Renaissance*, éd. par Dominique de Courcelles, Paris, École des chartes, 1998, p. 77-92 ; Cornel Zwielerlein, « Intention und Funktion, Machiavellismus und 'Konfessionalisierung': Zum militärischen Eingreifen Papst Pius' V. in die französischen Religionskriege 1569 », in *Militär und Religiosität in der Frühen Neuzeit*, éd. par Michael Kaiser - Stefan Kroll, Münster, LIT, 2004, p. 145-166. Pour un aperçu sur les relations étroites entre anti-machiavélisme et anti-italianisme, voir aussi Henri Heller, *Anti-italianisme in Sixteenth Century France*, Toronto, University of Toronto Press 2003.

² Cf. Donald R. Kelley, "Murdr'rous Machiavel in France: A Post Mortem", *Political Science Quarterly*, 85:4, 1970, p. 545-559; Edmond M. Beame, "The Use and Abuse of Machiavelli: The Sixteenth-Century French Adaptation", *Journal of the History of Ideas*, 43:1, 1982, p. 33-54.

³ *Le Prince de Nicolas Machiavelle... traduit d'italien en françois par Guillaume Cappel*, Paris, Charles Estienne, 1553, in-4^o.

⁴ *Les Commentaires analytiques sur l'édit des petites dates and Annotationes ad jus canonicum*, in Charles Du Moulin, *Omnia quae extant opera...* Editio novissima..., Parisiis, C. Osmont, 1681, vol. IV.

⁵ *Antitribonian ou Discours d'un grand et renommé jurisconsulte de nostre temps. Sur l'estude des loix, fait par l'advis de feu monsieur de L'Hospital chancelier de France en l'an 1567. Et imprimé nouvellement*, A Paris, chez Jeremie Perier. 1603.

portun, d'une simultanéité et d'une identité de traitement de certaines allégations contre Machiavel dans les écrits des ligueurs et des protestants au cours des années 1580, comme si le fait d'avoir recours aux mêmes stratagèmes argumentatifs impliquait de fait une perspective identique dans la lutte contre le pouvoir royal ? Tout en introduisant les distinctions nécessaires, les études plus récentes mettent de l'ordre dans ce qui apparaît comme un phénomène multiforme et changeant selon les décennies et les enjeux politiques. Le colloque turinois de 2008, *Machiavellismo e guerre di religione nell'Europa dell'età moderna*, par exemple, a permis de situer dans un contexte plus précis certains textes canoniques de l'anti-machiavélisme (je pense au *Discours* de Gentillet⁶ ou à l'anonyme *Philosaune*⁷) tout en ouvrant de nouvelles pistes de réflexion sur la portée européenne du phénomène et en délimitant des domaines de production précis. En outre, les recherches entreprises par ceux qui cherchent à vérifier l'influence exercée par les théories du Florentin et de ses détracteurs sur la politique réelle, celle mise en place par les Grands de la cour et les chefs de file des partis en lice, semblent particulièrement séduisantes⁸. Une approche de ce genre se révèle plutôt ardue, car, comme on l'a justement répété à plusieurs reprises, il est difficile d'affirmer si certaines prises de position, certaines actions lourdes de conséquences (tels que la Saint Barthélemy ou l'assassinat de du duc Guise), découlent d'une stratégie réfléchie qui s'insère dans une politique déterminée ou sont au contraire dictées par la conjoncture du moment, par les pressions exercées par des groupes de pouvoir opposés, ou encore par un battage publicitaire des plus puissants. Dans d'autres cas, on a enfin nuancé les réserves de certains auteurs vis-à-vis des différents ouvrages du Florentin ; l'attitude anti-machiavélienne d'un Pasquier, par exemple, a été révisée par John Parkin, et à juste titre ; tout en relevant les critiques avancées par le juriste sur le modèle monarchique proposé dans le *Prince*, Parkin souligne l'intérêt de ce dernier pour les *Discours sur la première décade de Tite-Live* et rappelle que parmi les acolytes de Machiavel figurent parfois plusieurs ligueurs⁹.

À côté des textes imprimés conçus pour alimenter les troubles et les craintes des partisans du parti opposé, ou encore pour gagner à sa cause les esprits encore

⁶ Sur le célèbre ouvrage de Gentillet voir, parmi beaucoup d'autres, la communication de Jean-Jacques Marchand, « La politica del principe al tempo delle guerre di religione: la 'police' nell'*Anti-Machiavel* di Gentillet », in *Machiavellismo e guerre di religione nell'Europa dell'età moderna*, atti del convegno in onore di Corrado Vivanti, à paraître.

⁷ Voir la publication en cours de publication de Rosanna Gorris Camos, « Ragion di stato e machiavellismo: dall'histoire memorable alle tragedie reformate di 'M. Philone' », in *Machiavellismo e guerre di religione nell'Europa dell'età moderna...*, à paraître.

⁸ De nombreuses réflexions sur l'apport réel de la pensée machiavélienne dans la politique de Catherine de Médicis, de ses enfants et de ses conseillers figurent dans Danis Crouzet, *Le haut cœur de Catherine de Médicis*, Paris, Albin Michel, 2005, (mais surtout p. 249-252) ; Loris Petris, *La plume et la tribune*, Genève, Droz, 2002, p. 81 et *sqq.* ; Paul-Alexis Mellet, *Les traités monarchomaques (1560-1600)*, Genève, Droz, 2007, p. 255-259.

⁹ John Parkin, « Machiavellism in Etienne Pasquier's *Pour parler du Prince* », *The Modern Language Review*, 68:3, 1973, p. 530-544.

hésitants, une quantité d'opuscules, placards, affiches et feuilles volantes manuscrites a submergé les palais du pouvoir, les lieux du savoir et les rues de la capitale et des villes de province. De ces écrits éphémères, souvent anonymes, subsistent de nos jours plusieurs spécimens permettant la reconstitution, certes partielle et aux contours indéfinis, de l'activité de propagande mise en place au fil des conflits et des événements politiques majeurs. Une première étude à la fois quantitative et qualitative permet de confirmer certains résultats acquis par les chercheurs ayant étudié les libelles et les traités imprimés. On observe en effet une présence massive de placards plus ou moins anti-machiavéliens dans les années qui suivent le massacre de la Saint Barthélemy ; toutefois, cette prépondérance numérique dépende en partie de facteurs tout à fait contingents, car c'est justement à partir des années 1570 que l'on recueille systématiquement ces objets textuels, en dressant des collections plus ou moins cohérentes, telle que celle de Pierre de l'Estoile ou celle du médecin parisien Rasse de Noeux¹⁰.

Cet intérêt, pour ainsi dire, « bibliophilique » a rendu à ces documents un statut qu'ils n'avaient pas auparavant, ce qui a permis leur conservation. De par leur caractère occasionnel, ces objets à la consommation immédiate deviennent vite obsolètes ; parfois copiés à la hâte par des copistes brouillons, ils sont souvent diffusés de façon clandestine et affichés dans des endroits de passage, exposés aux intempéries, très souvent arrachés, voire saisis par l'autorité judiciaire. En raison de la fragilité de leur support et de leur existence provisoire, et au vu de la méfiance qui entoure tout texte polémique et/ou anonyme, on peut supposer que les exemples aujourd'hui disponibles ne représentent qu'une partie infime d'une production que les témoignages de l'époque nous décrivent comme considérable. Ce fait suggère également que la relative rareté de documents concernant les années 1560 peut être due tant à l'absence de collectionneurs attentifs qu'à la dissémination des lieux de production et de conservation. Les fonds des manuscrits parisiens débordent en effet de placards concernant les troubles qui ont eu lieu dans la capitale, mais se révèlent moins riches pour la documentation relative au massacre d'Amboise, aux exactions tourangelles, aux conflits qui se sont déroulés dans le sud-ouest lors de la troisième guerre de religion. Certes, quelques pièces manuscrites ou imprimées subsistent, parfois même d'un grand intérêt pour notre enquête sur le machiavélisme français, comme ce libelle que j'ai eu l'occasion d'étudier il y a quelques années, intitulé *Copie d'une des lettres de M. Pierre du Quignet, Marguillier perpetuel de l'Eglise Nostredame de Paris, enuoyee à l'esprit du Seigneur Marforio, Gentil ho(m)me Romain estant de present à la suite de la Cour du Reuerendissime & Illustrissime Car-*

¹⁰ Cf. à ce propos le *Registre-journal du règne d'Henri III*, t. I-VI, éd. par Madeleine Lazard et Gilbert Schrenck, Genève, Droz, 1992-2003 et, pour les recueils manuscrits du médecin parisien François Rasse Des Noeux, Françoise Charpentier, « Formes de l'esprit pamphlétaire : quelques questions autour du manuscrit Rasse Des Noeux », in *Traditions polémiques*, Paris, Collection de l'École Supérieure de Jeunes Filles, 1984, p. 81-93 et Jeanne Veyrin Forrer, « Un collectionneur engagé, François Rasse Des Noeux », in *Id.*, *La lettre & le texte. Trente années de recherches sur l'histoire du livre*, Paris, Collection de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 1987, p. 423-477.

*dinal de Lorraine...*¹¹. L'opuscule, imprimé en 1569 à La Rochelle, traite d'un « moyen pour parvenir à la pacification assurée des troubles presens » et se réfère justement aux affrontements qui ont eu lieu dans le Limousin et dans le Périgord. D'autres libelles et placards manuscrits ont sans doute circulé dans la même région et à la même époque, et c'est bien *in loco* qu'il faudra les chercher.

La présence de Machiavel est souvent sous-jacente à des ouvrages de ce type, ou le discours sur la paix est en réalité entremêlé de digressions sur l'art de la guerre et d'exhortations au combat commun de tous les Français, indépendamment de leur confession, contre les prétentions d'un prince étranger. À l'évidence, la paix souhaitée par le polémiste anonyme, sans doute un chef de guerre huguenot, donne lieu à une réflexion sur la tyrannie doublée d'une théorie de l'usurpation, qui fait écho à certains passages des *Discours* de Machiavel ; dans le même temps, cette paix ne pourra être établie qu'en mesurant les forces des armées sur le terrain, dans une optique à la fois réaliste et militaire. Par ailleurs, les théories du Florentin concernant la gouvernance et l'exercice de la guerre étaient connues et diffusées à cette époque non seulement grâce aux premières traductions de ses ouvrages, mais aussi par le biais des lectures de divulgation, tel le livret intitulé *De l'office d'un capitaine et chef d'exercite, dialogue huittiesme d'Antoine Bruccioli. Traduit d'Italien en François; par Traian Paradin Secretaire de Madame de Xianctes*¹² (publié en 1551), dans lequel on juxtaposait des emprunts tirés de Machiavel et de Frontinus, des passages extraits des *Discours...*, de l'*Art de la guerre* et du *Stratagematicum*¹³.

Certains libelles versifiés des années 1560, où l'on fait allusion aux méfaits d'une présumée influence machiavélique dans la politique française, paraissent, dans des versions différentes, sous forme de manuscrit ou d'imprimé : c'est le cas du pamphlet *Le Pasquil de la Cour, composé nouvellement par Maistre Pierre de Cognières*¹⁴, dont on connaît deux éditions différentes et une version manuscrite de

¹¹ *Copie d'une des lettres de M. Pierre du Quignet, Marguillier perpetuel de l'Eglise Nostredame de Paris, enuoyee à l'esprit du Seigneur Marforio, Gentil ho(m)me Romain estant de present à la suite de la Cour du Reuerendissime & Illustrissime Cardinal de Lorraine... A la fin de la susdite lettre sont adiuostez plusieurs articles extraicts des aduis & iugemens que rendent les gens de bien de ce Royaume, qui ne sont preuenus d'aucune opiniastrie de part, sur le deportemens dudit Seigneur Cardinal en la cause mo/tiue desdits troubles & continuation d'iceux.* Imprimé nouvellement, [La Rochelle, Nicolas Berton], 1569, in-8, (BnF, 8-Lb33-262). Je me permets de renvoyer à mon article « Ritratto di un usurpatore : il cardinal di Lorena in un libello del 1569 », in *Il principe e il potere*, actes du colloque de Vérone, 18-20 mai 2000, Fasano, Schena, 2002, p. 115-129.

¹² Avec privilège du Roy, A Poitiers, de l'imprimerie d'Enguilbert de Marnef, 1551, in-4° (Achevé d'imprimer le vingt Iuniesme de juillet).

¹³ Voir à ce propos les notes de Landi à son édition des *Dialoghi* d'Antonio Brucioli, Napoli, Prismi – Chicago, Newberry Library (Corpus reformatorum italicorum), 1983, p. 233-259. Voir également Cf. Chiara Lastraioli, « Brucioli sconosciuto : de certaines traductions françaises des *Dialoghi* et d'un manuscrit inconnu », in *Antonio Brucioli. Humanisme et évangélisme entre Réforme et Contre-Réforme*, Actes du colloque de Tours 20-21 mai 2005, sous la direction d'Élise Boillet, Paris, Champion, 2008, p. 147-173.

¹⁴ *Le Pasquil de la Cour, composé nouvellement par Maistre Pierre de Cognières ressuscité, jadis advocat en la Cour de Parlement à Paris.* Imprimé nouvellement, s.l.n.t., 1561, in-8° (BnF, Lb.33-16; BM

1561¹⁵, ainsi qu'une version imprimée dans les *Mémoires de Condé*¹⁶. Les deux opuscules sortis des presses parisiennes présentent un texte plus long par rapport à celui qu'a circulé sous forme de manuscrit, et que semble avoir eu une fortune propre. Le libelle reprend des motifs polémiques assez courants chez les polémistes protestants au lendemain de la formation du triumvirat catholique (Guise, Montmorency et Saint-André), ainsi que des instances religieuses et politiques à la fois légitimistes et anti-tyranniques – et ici l'usurpateur est le duc de Guise –, sans pour autant développer un discours articulé sur la tyrannie qui puisse faire songer à une influence directe des théories de Machiavel sur la question, pourtant présents dans d'autres placards en prose de la même époque. En effet, en raison des contraintes formelles qui lui sont propres, le brocard poétique se prête difficilement à l'argumentation théorique, mais il est un puissant véhicule de discrédit et d'invective et peut contribuer à l'élaboration et à la divulgation d'une image fortement négative d'un Grand de la cour ou d'un chef de guerre, image préalablement façonnée dans des écrits d'un tout autre genre. Ainsi, alors que dans le *Pasquil de la cour*, Catherine de Médicis est encore représentée, de façon plutôt anodine, comme celle qui profite du pouvoir en tant que mère d'une lignée de « rois en puissance »¹⁷, dans d'autres textes poétiques postérieurs au concile de Poissy, elle se verra attribuer tous les caractères d'une machiavélique rusée et usurpatrice, d'une Florentine hypocrite, dont les déportements, dictés par une soif de pouvoir sans égal, découlerait directement de sa naissance et de son état d'étrangère nourrie par la lecture des œuvres du secrétaire florentin. Un poème parmi d'autres est le meilleur exemple de l'emploi de la vitupération dans le portrait de la reine ; il s'agit de la chanson dite « d'une Catin » en raison d'une mention manuscrite figurant sur les marges du feuillet. Le jeu de mot Catherine/Catin était certes facile, mais tout à fait efficace :

Laisse la rouge couleur,
O ruine de la France !

Caen, Rés A 1565 / 3) et *Le Pasquil de la Cour composé nouvellement par Maistre Pierre de Cognieres resuscité. Iadis advocat en la Cour de parlement à Paris. Avec la generation du desolateur Antechrist, filz du diable. Plus un Echo, sur la vie abominable dudit Antechrist, & de ses supposts*, A Paris, s.t., 1561, in-8° (BnF, Ms. n.a.f. 7719, ff.67r°-75v°).

¹⁵ La version manuscrite de cette composition est intitulée *Pasquil au Roy de France par Pierre de Quigneres*. Paris (BnF, ms. Dupuy 736, ff. 171r-172v).

¹⁶ *Mémoire de Condé, ou Recueil pour servir à l'Histoire de France...*, nouvelle éd., Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1740, t. II, p. 657-660

¹⁷

A la Roynne mere.

Ecce ego et filii mei quos dedit mihi dominus.

Pas trop cruelle me fut la mort amaire,
lors que perdy mon support en peu d'huere,
et bien me prend de plusieurs estre mere,
car par celà en credit je demuere.

BnF, ms. Dupuy 736, ff. 171r.

Et porte notre malheur
En ta ville *Florence*.

Ainsi s'en ira la peur
Qui trouble nostre esperance,
Et l'Italien pipeur,
Riche de nostre indigence.

L'*atheiste* et le moqueur
De toute divine essence,
Te conduiront de bon cœur
Et seront ton assurance.

[...]

Le Roy, nostre seul seigneur,
En prendra resjouissance
Et deviendra plus majeur,
Quittant ton obeissance.

O fosse pleine d'horreur !
O baldac plain d'impudence !
O sente plaine d'erreur !
Laissés nous en patience !

[...]

Ainsi le grand rouge honneur
Du tigre qui nous offense,
Trouve un Poltrot, moissonneur
De sa poltronne excellence.

CATIN, dont la puanteur
Rent toute la *France* rance,
Ou fais nostre estat meilleur,
Ou t'en retourne à *Florence* !¹⁸

Le texte est bien connu et je n'y reviens pas ; je me limite à marquer certains mots, dont l'opposition réitéré du binôme *France/Florence*, la référence à cet *athéiste* dont on n'a même plus besoin de citer le nom, et l'affirmation de la légitimité du roi, pourtant fils de cette Catin, face à l'impossible naturalisation de sa mère. Ce n'est sans doute pas un hasard si nous retrouvons, *mutatis mutandis*, la même métaphore de la vieille prostituée dans la préface de *Vindiciae contra tyrannos*.

¹⁸ In Pierre de l'Estoile, *Registre-journal*, cit., t. I, pp. 187-188.

*nos*¹⁹, qui met en exergue la pureté des institutions françaises d'autrefois face à la corruption de celles, contemporaines, mises en œuvre par les « Machiavellistes » :

Questions qui sont ici examinées, nous verrons à l'œil ouvert l'ancienne, c'est-à-dire, la parfaite effigie du gouvernement des royaumes, comme une chaste, vraie & sainte matrone, sous aucun fard ni desguisement : au lieu de laquelle ces Machiavellistes ci n'ont point honte de nous présenter une forme d'administration, qui est bastarde, fardée, impudique & meschante.²⁰

À l'évidence, les écrits des débuts des années 1560 contre l'italianisme courtois et littéraire – ceux d'Henri Estienne, par exemple –, avaient fait leur chemin et mis le feu aux poudres ; ils fourniront un répertoire d'images satiriques qui sera repris tel quel au moins jusqu'à l'époque de la campagne diffamatoire contre Concini²¹.

Un texte recueilli en 1575 par Pierre de l'Étoile apparaît plus intéressant en raison de sa complexité argumentative ; dans cette composition les motifs satiriques anti-italiens, désormais très courants, se marient à une réflexion sur la forme de l'État français mise à mal par les tentatives d'usurpation venant des Italiens de la cour, qui auraient pris en otage, d'un point de vue financier et politique, le roi, la reine mère et une partie du conseil. On leur attribue également la responsabilité d'une perturbation de l'équilibre existant entre les composantes traditionnelles de l'État français, à savoir la monarchie, la noblesse et les états généraux. Voici quelques extraits de cette longue composition publiée après la mise à mort du capitaine Vergerie, condamné par Birague et les maîtres de requêtes choisis personnellement par Catherine de Médicis :

Lorsque Caesar rengea, d'une vaillante main,
Nos vieux Peres Gaullois sous l'Empire Romain,
Il renversa leur loy et divine et humaine
Il donna leurs Estats aux Romains seulement
Et aux Gaullois osta l'entier gouvernement :
Ainsi tout est changé, quand un tiran domine.

Depuis que la rigueur du malheureux Destin
Nous a assujettis sous le joug florentin,
Nostre ancienne loy a esté abolie.
Les Estats on denie aux naturels François,

¹⁹ *Vindiciae, contra tyrannos sive, De principis in populum, populi que in principem, legitima potestate, Stephano Junio Bruto Celta, auctore, s.l.n.t., 1579.*

²⁰ *De la puissance legitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le Prince. Traité tres utile & digne de lecture en ce temps escrit en latin par Estienne Iunius Brutus, & nouvellement traduit en français, s.l.n.t., 1581, p. 7.*

²¹ Cf. Marie-Madeleine Fragonard, « La mort de Concini : imprécation et dérision », in *L'actualité et sa mise en écriture aux XVe-XVIe et XVIIe siècles: Espagne, Italie, France et Portugal*, éd. par Pierre Civil et Danielle Boillet, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2005, p. 121-137.

Et les Italiens les premiers ont le choix :
La France est de rechef serve de l'Italie.

[...]

Le plus fin de nos Roy, pour d'aucun se venger,
En guerre le premier s'aïda de l'Estranger,
Blessant par ce moïen l'honneur de la Noblesse ;
Les autres Rois, depuis, l'ont tous favorisé.
Et nostre regne après l'a naturalisé.
Tousjour un estranger les estranger caresse.

Ces vieux peres Gaullois, paravant invencus,
De honte rougissoient, bien qu'il fussent vaincus
Par un brave guerrier qui Romme honnore et prise ;
Et nous, sans nulle honte, endurons laschement
Qu'une femme ait sur nous l'entier gouvernement :
Le peuple est bien poltron, sur qui femme maïtrise.

[...]

Si la justice en France avoit quelque vigueur,
Et que la loy ne fust, comme elle est, en langueur,
Il nous faudroit pour nous autre force plus grande ;
Mais si nous desirons ces Harpies chasser :
Il faut aultre moien que la Loy pourchasser
La Loy n'a plus de lieu, quand la force commande. [...]

[signé] N.A.²²

L'écho de l'*Antribonian* et de certains motifs polémiques déjà présents dans la propagande antérieure à la Saint Barthélemy, tels que le risque de tyrannie engendré par le non respect des prérogatives de chaque état (y compris celles du peuple), le recours au soutien des étrangers pour maintenir par la violence un ordre qui ne pourra qu'être transitoire, le risque de voir la monarchie destituée de son pouvoir, voire de glisser dans le crime suprême de lèse-majesté, tous ces motifs se coagulent dans ces *stances* anti-italiennes autour du thème de l'arbitraire de nouvelles lois appliquées au cas par cas. Mais si avant le massacre de 1572 tous ces motifs polémiques n'impliquaient pas nécessairement un appel au régicide ou à l'assassinat des Italiens proches de la reine mère, et cela même dans les écrits des protestants les moins « condescendants », à partir de cette date l'exhortation à la riposte armée devient presque omniprésente, sauf dans les compositions diffusées dans les milieux des « politiques », ces nouveaux « machiavellistes » – royalistes « faute de mieux » –,

²² Pierre de l'Estoile, *Registre-journal...*, cit., t. 1, pp. 178-179.

hostiles à tout conflit interne. C'est alors la métaphore du corps malade, dont les membres sont atteints par une gangrène peut-être irréversible, qui reviendra le plus souvent²³. Lorsque ce même motif se retrouve sous la plume des monarchomaques et des ligueurs, c'est en revanche d'une amputation qu'il sera question. Un long poème manuscrit datant de 1573, que j'ai retrouvé aux Archives de la ville de Strasbourg, illustre à merveille le franchissement d'un point de non retour, car, pour l'auteur protestant, il ne s'agit plus d'attaquer la régente et ses acolytes, mais de poser clairement, et de le début du poème, la question de la légitimité du roi:

Au Roy Charles 9.^{esme} de France. 1573

Charles de Valois
 combien que tu sois
 dit du sang royal,
 si te peult on dire,
 des meschant le pire
 et plus desloyal.

Ta desloyaulté
 ta meschanceté
 et ta cruauté
 te rendent indigne
 de l'honneur insigne
 ou tu es monté.

Soubz ombre de pais
 des nopces tu fais
 par grand' trahison
 O meschantes nopces
 maudictes avons
 plaines de poison.

[...] ²⁴

Une fois écartée la possibilité d'une reconstitution des institutions dans un corps sain et équilibré, une fois effacé le respect réciproque entre Prince et peuple

²³ L'image du corps malade en tant que métaphore d'un État en déconfiture est récurrente à cette époque et prends ses origines dans les écrits de l'Antiquité; pour un aperçu sur ce motif, voir Valentina Gazzaniga, « Le malattia del corpo ed i mali dello stato. La metafora satirica di Persio », *Journal of History of Medicine*, 3, 1990, p. 331-346 ; Roger Brock, « Sickness in the body politic. Medical imagery in Greek polis », in *Death and disease in the Ancient City*, éd. par Valerie M. Hope and Eireann Marshall, London and New York, Rutledge, 2000, p. 24-34. Je remercie Concetta Pennuto qui a bien voulu me signaler ces références bibliographiques.

²⁴ Archives de la Ville de Strasbourg, 138, carton 72, pièce 39.

sur lequel se fonde, comme le rappelait Guichardin, tout état princier, il ne reste que le choix des armes.

Toutefois, et je tiens à le rappeler une nouvelle fois, l'anti-machiavélisme des placards des ligueurs et celui des libelles réformés ont deux histoires différentes et des cibles distinctes. Pour les écrivains réformés d'avant 1572, l'anti-machiavélisme n'est qu'un des nombreux arguments polémiques qu'on utilise à l'encontre de la reine mère et des Italiens de la cour. Corruption des institutions, hypocrisie, déloyauté, mépris pour la noblesse protestante sont les thématiques les plus courantes, tandis que l'accusation d'athéisme, fréquente chez les ligueurs, n'apparaît que rarement, car aux yeux des réformés, la monarchie continue tant bien que mal à protéger les intérêts des catholiques. De fait, la polarisation du conflit confessionnel prévaut sur toute autre vision du monde et de l'État. Et pourtant, dans plusieurs écrits des années 1560, l'écho des lectures machiavéliennes, dans le sens positif du terme, n'est pas absent. Chez les partisans des Guises, en revanche, l'accusation d'athéisme assume des connotations plus politiques que confessionnelles. Comme le rappelle en 1589 un poète ligueur, ces Politiques et Royaux sont « pis que tous les Herétiques, soit Huguenos ou soit Lutheriens », et plus bas il affirme : « Contre l'Etat, vostre fureur s'estend, / Pour arracher les Fleurs de Lis de France, / Les Huguenots n'en firent jamais tant »²⁵. Dans la *Guisiade* de Pierre Matthieu, parue la même année, « machiavelistes » et « Hérétiques » appartiennent au même front, celui d'un roi à la foi douteuse :

Si l'alme Foy estoit en vostre cueur empreinte,
Le Turc, ny l'Alcoran, ny l'Epicurien,
Ny le Calvinien, ny le Lutherien,
Le Machiaveliste, et l'homme de fortune,
Ne trouveroit en vous tant de grace opportune.²⁶

*

* *

Quel fut, dans ce contexte trouble, le rôle des Italiens résidant en France? Depuis longtemps, ceux qui vivaient à Paris ouvraient, non pas dans l'ombre – comme le voudrait une tradition historiographique qui se ressent quelque peu des anciens clichés anti-machiavéliens –, mais plutôt discrètement, car la faveur de la reine-mère ne les mettait pas à l'abri des éclats de fureur épisodiques du roi, ni de la haine des Parisiens. Lorsqu'ils décident de participer à l'*agone* polémique, c'est justement

²⁵ Pierre de l'Estoile, *Régiste- journal*, cit., t. VI, p. 164.

²⁶ Pierre Matthieu, *Théâtre complet*, éd. par Louis Lobbes, Paris, Editions Champion en Ligne (Textes de la Renaissance), p. 706-707. Voir également l'introduction de Louis Lobbes à son édition de la *Guisiade* (Genève, Droz, 1990, p. 40 et *sqq.*).

pour se défendre des menaces évoquées dans maints placards²⁷ ou bien pour rappeler à Henri III leur “neutralité” et le renvoyer à ses responsabilités de monarque équilibré et juste. Une composition de 1588, rédigée au lendemain des États généraux de Blois en est la preuve; on y rappelle l’un des préceptes fondamentaux de l’équilibre entre les différentes composantes de l’État :

Le Roy commence

Estaz, dont le courroux esbranlle ma couronne,
pourquoy vous bandez vous à l’encontre de moy?
Suis je pas, selon Dieu, vostre souverain Roy?
Recongoissez moy tel, puisque Dieu vous l’ordonne!

Le peuple

Si l’ornement royal que ta teste envyronne
estoit, comme Dieu veult, enrichy de la foy,
et sy tu nous traictois soubz une douce loy,
tu n’aurois peur du mal que sy pres te tallonne.

Le Roy

Quoy? Pour avoir failly, trouble[z] vous mon repos?

Le peuple

La faulte, le mespris, les mignons, les impostz
ont trayné le meschef qu’aujordhuy l’on te brasse.

Le Roy

Nous sommes tous pescheurs, nul homme n’est parfait.

Le peuple

Il est vray, mays ung Roy que aux siens bien ne fait
ne peult avoir de Dieu ny du peuple la grace.²⁸

Comme le rappelait Machiavel dans ses *Discorsi* (I 40), la tyrannie naît d’une tension des intérêts contradictoires de la noblesse et du peuple : « Notasi adunque, [...] in prima, essere nato in Roma questo inconveniente di creare questa tirannide per quelle medesime cagioni che nascono la maggior parte delle tirannidi nelle città: e questo è da troppo desiderio del popolo, d’essere libero, e da troppo desiderio de’ nobili, di comandare. E quando e’ non convengano a fare una legge in favore della libertà, ma gettasi qualcuna delle parti a favorire uno, allora è che subito la tirannide surge ». De cela dérive la nécessité d’un monarque dont l’autorité ne dégénère pas

²⁷ Voir à ce propos une feuille volante en prose diffusée dans Paris et recueillie par Pierre de l’Estoile, intitulé non sans un certain humour, *Contreplacard italien, mais modeste et accort, seme par Paris et affiché en divers endroits et quarrefour de la ville, inscript : La nation italienne à la France. 1578* ; in *Registre-journal*, t. 2, cit, p. 212-213.

²⁸ Paris, BnF, ms. Cinq Cens Colbert 500, f. 136r.

dans l'autoritarisme, un roi prudent, puissant et respecté de son peuple, qui pourra lui garantir son soutien contre les intempérances de la noblesse et les prétentions des princes étrangers²⁹.

²⁹ « Donde nasce che quegli tiranni che hanno amico l'universale ed inimici i grandi, sono più sicuri, per essere la loro violenza sostenuta da maggiori forze, che quella di coloro che hanno per inimico il popolo e amica la Nobilità. Perché con quello favore bastono a conservarsi le forze intrinseche: come bastarono a Nabide, tiranno di Sparta, quando tutta Grecia e il Popolo romano lo assaltò: il quale, assicuratosi di pochi nobili, avendo amico il Popolo, con quello si difese; il che non arebbe potuto fare avendolo inimico », Niccolò Machiavelli, *Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio*, I 40.